



# *inform* **CONTACT**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

N 51

Octobre – Décembre 2005

### **Les décisions de la CGS**

Le Comité Exécutif de la Confédération générale des syndicats réuni le 1er novembre 2005 a pris la décision d'organiser en 2006 une Conférence scientifique et pratique "L'état et les problèmes du mouvement syndical dans les pays de la CEI". Cette décision a été prise après une large discussion lors de laquelle les représentants des centrales syndicales nationales se sont échangés d'opinions sur les problèmes actuels de la lutte pour les droits et les intérêts des travailleurs de leurs pays respectifs, sur le renforcement de la solidarité et de l'unité syndicale dans la CEI.

Prenant en considération que l'année 2006 coïncide avec le 20ème anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, le Comité Exécutif a recommandé à ses organisations membres d'attirer plus d'attention des pouvoirs et des autorités locales ainsi que des administrations d'entreprises à la situation et aux problèmes des gens, victimes de la catastrophe, de contribuer au maintien de leurs avantages et des garanties sociales, d'assurer pour eux des conditions favorables pour la protection de la santé, des

conditions convenables pour la vie et le travail.

La réunion du Conseil de la CGS a eu lieu à Moscou le 2 novembre 2005. Les participants à la réunion ont discuté des efforts des syndicats nécessaires pour augmenter le SMIG et pour le porter jusqu'au niveau pas plus bas que le minimum vital.

Le Conseil a recommandé à toutes ses organisations membres de poursuivre leurs actions dans le cadre de la campagne solidaire pour l'augmentation du SMIG, organisée par les syndicats de la CEI. Les participants au Conseil ont souligné qu'il est nécessaire d'entreprendre des efforts pour mieux informer la population de ladite campagne syndicale.

Les questions liées à la situation de retraités de la CEI ont été aussi discutées à la réunion du Conseil. Selon les participants, les réformes dans le système de retraite ont aggravé la situation des retraités de la CEI qui représentent une large couche sociale de la population – 65 millions personnes. Actuellement, le niveau de la pension ne garantit pas à la plupart de retraités des conditions nécessaires pour la vie. Les retraités sont une catégorie la

plus pauvre de la population de la Communauté. Compte tenu de la discussion qu'on a eue au Conseil, le rapport de la CGS sur la situation de retraités sera mis au point et envoyé aux chefs de Gouvernements des pays de la CEI. La CGS ensemble avec ses organisations membres se propose d'élaborer et de porter à la discussion de l'Assemblée interparlementaire de la CEI une proposition sur l'harmonisation des législations nationales de retraite, sur la création des mécanismes de droit pour conserver des moyens financiers investis dans les Fonds de pension non publics. Les syndicats se proposent aussi d'organiser dans les pays de la CEI des actions de masse pour exiger des conditions de vie dignes pour les retraités.

A la XXVI session plénière de l'Assemblée interparlementaire des pays membres de la CEI, deux lois cadres élaborées par la CGS ont été adoptées. Ce sont: la loi "Les garanties d'Etat pour les droits égaux et les possibilités égales pour les hommes et les femmes" et la loi "La protection sociale des gens qui ont été exposés à la radiation suite aux pannes radioactives, essais nucléaires et d'autres incidents".

### **Azerbaïdjan: les syndicats élargissent leurs rangs**

Selon une déclaration du Syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz d'Azerbaïdjan, après la grève aux entreprises de la société "McDermott" les travailleurs de la branche ont commencé à manifester beaucoup plus d'intérêt à l'adhésion au syndicat. On compte actuellement dans le pays plus de 70 000 travailleurs de

l'industrie pétrolière et gazière, parmi eux 56 000 sont les travailleurs de la Compagnie pétrolière d'Etat. Le Syndicat mène un travail actif pour organiser des syndicats dans les compagnies pétrolières étrangères qui sont plus d'une cinquantaine dans le pays.

On a déjà créé des groupes de travail pour organiser des syndicats chez "McDermott" et "Bosshelf", les projets de documents nécessaires sont en élaboration, on est en train de préparer des élections syndicales. Jusqu'à présent on n'a pas enregistré des objections de la part du patronat des groupes.

### **Bélarus: les syndicats contrôlent le paiement des salaires**

Le ministère du Travail et de la Protection sociale de la République de Bélarus a octroyé à la Fédération des syndicats de Bélarus le droit d'effectuer "le contrôle social de paiement opportun des salaires dans les organisations et chez les employeurs privés (indépendamment de l'existence de l'organisation syndicale)".

Le contrôle sera effectué par les inspections de droit et techniques de la FSB et par ses structures chargées de l'organisation. En cas de violation des termes de paiement les syndicats vont faire des prescriptions pour éliminer ces défauts. Les structures d'Etat chargées de faire respecter le Code de travail seront avisées de ces violations.

### **Bélarus: la conférence de presse de Leonid Kozik**

Leonid Kozik, président de la FSB, a souligné à sa conférence de presse

du 20 décembre, que la campagne électorale qui précédait le Y congrès de la centrale syndicale et le congrès lui-même ont été les principaux événements de la vie syndicale en 2005. “Nous avons toujours le même but, a souligné L. Kozik, – chercher à obtenir l’augmentation de niveau de vie des travailleurs, de salaires réels et d’autres revenus de la population: pensions de retraite, bourses d’études, indemnités”.

La défense des intérêts socio-économiques des travailleurs est toujours au centre de l’attention de la FSB. Au dire du président syndical, “les travailleurs ont beaucoup de droits, cependant certains de ces droits ne sont pas réalisés dans une pleine mesure”.

Quant à l’emploi, la situation est plutôt favorable. Le nombre des chômeurs en Bélarus ne représente que 1,8% de la population active, tandis que selon la convention tripartite générale de 2005 le chômage ne devrait pas dépasser 2%. Cependant, dans certaines régions du pays le niveau du chômage est au dessus de la moyenne nationale. Ce problème doit être résolu non seulement par les bourses de travail mais surtout par la création de nouveaux emplois.

Kozik a souligné qu’actuellement on est en train de créer des organisations syndicales aux entreprises du secteur privé. Rien que durant ces derniers mois plus de 700 nouvelles organisations syndicales ont été formées aux entreprises privées dont le nombre total des travailleurs dépasse 37 000. “Parmi eux, 30 000 sont devenus nos membres. Dorénavant, ces travailleurs savent que leurs inté-

rêts socio-économiques sont sous la protection des syndicats” – a mis en relief Leonid Kozik.

### **Géorgie: le congrès extraordinaire de l’USG**

Le congrès extraordinaire de l’Union des syndicats de la Géorgie a eu lieu le 23 septembre.

Le congrès a discuté des problèmes d’actualité et des tâches des syndicats pour l’avenir.

Le président de l’USG Irakliï Tougouchi a souligné dans son rapport présenté au congrès la nécessité des actions actives des syndicats dans la défense des intérêts des travailleurs. Il a fait aussi l’accent sur la nécessité de renforcer l’unité du mouvement syndical national, de perfectionner ses structures et d’augmenter le nombre des jeunes parmi les adhérents et les militants syndicaux.

Plusieurs intervenants au congrès ont sérieusement critiqué la direction de la centrale. A leur avis les dirigeants de la centrale nationale n’ont pas réussi à arranger un dialogue constructif ni avec les pouvoirs, ni avec les associations patronales, à faire respecter par les partenaires sociaux l’opinion des syndicats, à prendre en considération leurs avis et opinions sur les problèmes sociaux. Les actions des dirigeants de l’USG dans la défense de la propriété syndicale et dans la résolution des questions économiques et financières ont été aussi critiquées.

Le congrès s’est prononcé pour la concentration des syndicats de bran-

che et pour le renforcement des syndicats de base. Une attention particulière a été prêtée à la nécessité d'établir un dialogue constructif avec les partenaires sociaux sur les principes de tripartisme.

Irakliï Pétriachvili, président du Syndicat des travailleurs des services communaux, a été élu président de l'Union des syndicats de la Géorgie. G. Alexandria, M. Dolidzé, T. Guiladzé et G. Kérésélidzé ont été élus vice-présidents de l'USG.

### **Kazakhstan: les syndicats ont soutenu Nazarbaev**

Le XXI congrès extraordinaire de la Fédération des syndicats de la République du Kazakhstan tenu le 31 octobre a pris la décision de soutenir la candidature de Noursoultan Nazarbaev, actuel président de la République, aux élections présidentielles du 4 décembre 2005.

Intervenant au congrès, Nazarbaev a remercié les syndicats et a souligné que "même pendant les années les plus dures du Kazakhstan en devenir, il a trouvé en syndicats ses partisans les plus conséquents et les plus actifs".

Nazarbaev a souligné que la croissance stable de l'économie permettra de renforcer la couverture sociale de la population. Là, les intérêts de l'Etat et des syndicats coïncident. Il est prévu d'augmenter vers l'an 2012 le PIB par habitant en le faisant passer à 8 000 – 9 000 dollars, de multiplier par 2 les revenus de la population et par 2 – 2,5 les indemnités et les bourses d'études. Le

salaires mensuel moyen sera élevé à 70 000 téngués.

"Les syndicats de la République doivent participer effectivement à l'élaboration et à la réalisation de la politique sociale de l'Etat" – a mis en relief le président.

Le congrès a appelé les syndicats, tous les travailleurs du Kazakhstan à voter pour Nazarbaev, pour "la voie kazakhe de la construction d'un Etat fort et social, pour la résolution des problèmes socio-économiques des travailleurs, pour la démocratie et la liberté".

### **Moldova: le 4ème congrès de la CSRМ**

Le 4ème congrès de la Confédération des syndicats de la République de Moldova a eu lieu les 27- 28 octobre 2005.

Petru Chiriak, président de la CSRМ, intervenant au congrès, a souligné qu'après 15 ans d'indépendance de la Moldova, la population du pays n'a pas de confiance envers aucun institut démocratique national, pas plus que dans les syndicats.

Pour former cette confiance il est nécessaire d'élever l'efficacité du dialogue social, du partenariat, en tant que mécanisme de base du progrès économique et social. La CSRМ appelle toutes les forces politiques et les organisations de la société civile à la coopération sur les principes de l'égalité et de l'indépendance pour résoudre les problèmes socio-économiques du pays, pour atteindre les standards européens de la vie.

Le congrès a approuvé le travail du Conseil de la CSRM et a élu une nouvelle composition du Conseil et de la Commission de révision. P. Chiriak a été élu président de la Confédération, A. Nistor, président de la Commission de révision de la CSRM.

### **Moldova: la violation des droits syndicaux continue**

A sa conférence de presse tenue le 11 novembre 2005 la CSRM a annoncé encore une fois plusieurs violations en Moldova des conventions de l'OIT ?<sup>1</sup> 87 et 98. Actuellement, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) s'est adressée aux organes de l'Union Européenne avec la demande de lier l'octroi à la Moldova d'un tarif douanier privilégié avec la cessation de l'ingérence de l'Etat dans les affaires intérieures des syndicats.

Après que les griefs de la CSRM, concernant ces violations, ont été examinées à l'OIT, une commission gouvernementale a été créée à Moldova. Cependant elle n'a pas pu arrêter la confrontation entre les pouvoirs centraux et régionaux et les syndicats.

Les peines pour la violation des droits des syndicats ne sont pas prévues ni par le Code pénal, ni par le Code administratif de Moldova. Cela permet au parquet d'opposer une fin de non recevoir aux griefs des syndicats contre les actions illégales des pouvoirs et du patronat. La violation de la Loi sur les syndicats reste sans châtement.

Les sanctions qui peuvent être prises contre Moldova au niveau inter-

national, de la part de l'UE, pèseront comme un lourd fardeau sur les épaules des contribuables. La CSRM appelle les pouvoirs à entreprendre des mesures urgentes pour exclure toute violation des normes et des principes des conventions de l'OIT.

### **Russie: pour l'unité d'actions syndicales**

A la veille du centenaire du mouvement syndical de la Russie les centrales syndicales les plus représentatives du pays – Fédération des syndicats indépendants de la Russie, Confédération du travail de Russie, Confédération du travail de la Russie, Congrès des syndicats de Russie ont publié une déclaration conjointe.

“Nous sommes différentes, souligne cette déclaration, mais nous avons les mêmes tâches et les mêmes buts: la lutte pour la réalisation du droit au travail, pour un salaire digne et les garanties sociales pour les travailleurs et les membres de leurs familles”.

La déclaration contient un appel à tous les syndicats de la Russie à réunir leurs efforts, à coopérer plus étroitement dans la lutte pour les droits et les intérêts des travailleurs.

### **Russie: 5ème congrès de la FNPR**

Mikhail Chmakov, président de la FNPR, est intervenu au 5ème congrès (extraordinaire) de la centrale syndicale, consacré au centenaire des syndicats de la Russie, pour déclarer que les syndicats russes

sont orientés “vers la recherche d’un dialogue social”. “En même temps, a-t-il souligné, la pression des pouvoirs et du patronat sur les droits des travailleurs se renforce”. L’augmentation des salaires est en retard par rapport à l’inflation et la réforme des services communaux, “si elle n’est orientée qu’à la hausse des tarifs” sera capable de ruiner la population du pays. Chmakov a déclaré que la FNPR est prête “à donner une riposte nécessaire à l’Etat et au patronat si leur offensive sur les droits des travailleurs continue”. Au dire de Chmakov “la défense juridique des travailleurs reste la ligne principale des syndicats”.

Le message du congrès adressé aux travailleurs et à leurs organisations syndicales souligne que “les travailleurs doivent connaître que dans les conditions du capitalisme sauvage à la russe, les syndicats sont devenus pour les travailleurs une vraie école de la vie”. En défendant les intérêts des salariés les syndicats utilisent toutes les formes légales: dès négociations jusqu’aux grèves.

Le message souligne aussi que rien qu’en 2004 les fonctionnaires des services juridiques des syndicats “ont aidé les travailleurs à formuler des requêtes adressées aux commissions sur les conflits de travail et ont défendu aux tribunaux les intérêts de 170 000 membres des syndicats. Grâce à la haute qualification des juristes syndicaux les travailleurs ont gagné les procès dans 90% de cas. Est-ce qu’on peut le faire quand on est seul?”

En même temps le message met en

relief qu’en adhérant au syndicat, le travailleur ne doit pas rester un simple spectateur mais devenir acteur, avoir une position active qui peut garantir un succès à l’activité syndicale.

### **Russie: couvrir les arriérés de salaires**

Dans son interview donné à la radio “Mayak” le 24 décembre, M. Chmakov a qualifié les arriérés de salaires existant encore dans le pays comme une infamie. En principe, le problème des retards dans le paiement des salaires est résolu, cependant vers le 1er décembre les arriérés représentaient encore la somme de 9 milliards de roubles et touchaient chaque 23ème salarié de l’économie nationale, soit 1 300 000 personnes.

Le Code du travail de la Russie donne à tout salarié dont le salaire est retardé pour plus de 15 jours, le droit d’arrêter le travail jusqu’à la couverture complète de ses arriérés. Les employeurs, responsables du retard des salaires, sont mis à l’amende suite à la décision du tribunal.

### **Tadjikistan: l’aide aux migrants de travail légaux**

Plus de 3 000 personnes ont profité de l’assistance des centres d’aide syndicaux aux travailleurs du bâtiment migrants ouverts dans plusieurs régions du Tadjikistan au début de 2005. Ces centres ont été organisés par le Comité Central du syndicat des travailleurs de la construction du Tadjikistan en coopération avec l’OIT. Grâce à ces centres plus de 1 000

personnes ont reçu un travail légal en Russie.

Le syndicat des travailleurs de la construction de la Russie et celui du Tadjikistan ont signé un accord de coopération conformément auquel “les membres du syndicat des travailleurs de la construction du Tadjikistan, quand ils travaillent en Russie, deviennent automatiquement membres du syndicat russe et se trouvent sous sa protection”.

Des cours de formation professionnelle de trois mois qui forment des maçons et des soudeurs ont été ouverts à Douchanbé. Les étudiants y apprennent aussi le russe et les droits et les obligations des travailleurs migrants. Les promus de ces cours reçoivent des certificats d'études qui augmentent leurs chances de trouver un poste de travail en Russie.

### **Ukraine: la FSU a 15 ans**

Des initiatives solennelles consacrées au 15ème anniversaire de la Fédération des syndicats d'Ukraine, au centenaire de la première convention collective signée en Ukraine et à la naissance du mouvement syndical national ont eu lieu à Kharkov le 4 novembre 2005.

Plus de 300 militants syndicaux ont été décorés par les distinctions d'Etat et syndicales. Valéry Youriev, secrétaire général adjoint de la CGS, a souligné à la réunion solennelle, consacrée à cette date, que les syndicats d'Ukraine occupent une place digne dans la famille des syndicats membres de la CGS, ont de l'autorité

méritée dans le mouvement syndical mondial.

### **Ukraine: le bilan d'une mission de la CISL**

Une mission de la CISL s'est rendue en Ukraine les 24 – 26 novembre 2005 pour voir sur place en quelle mesure la FSU est conforme aux critères de cette organisation syndicale internationale. La FSU a été reconnue comme une organisation indépendante et démocratique. Les membres de la mission ont unanimement pris la décision de recommander au Comité Exécutif de la CISL d'accepter l'adhésion de la FSU à la Confédération internationale des syndicats libres. Cette proposition a été approuvée à la réunion du Comité Exécutif de la CISL les 9-10 décembre à Hong-Kong.

### **Ukraine: la FSU élargit ses rangs**

Le Présidium de la Fédération des syndicats d'Ukraine tenu le 23 décembre 2005 a approuvé l'adhésion à la FSU de plusieurs nouvelles organisations, parmi lesquelles:

- le syndicat des travailleurs du Groupe pétrolier “Lukoïl-Ukraine” – 3 500 adhérents;
- le syndicat indépendant des travailleurs du transport – 28 600 adhérents;
- le syndicat indépendant des fermiers et des propriétaires fonciers d'Ukraine – 42 000 adhérents.

Le Présidium a adopté le plan de préparation du 5ème congrès de la FSU qui aura lieu en avril prochain.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
117119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782  
+7(095) 938-8649  
E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)

---

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.**

**LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:**

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,  
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

**AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.**

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.**

**LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.**

**MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.**

CHER LECTEUR,

Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:

[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)